

du Guide
Conseil Municipal
des Enfants

ELECTIONS
CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
MANDAT 2021-2022

Le rôle de la Mairie

Tous les six ans, tous les adultes des villes et des villages de France votent pour choisir une équipe municipale. Les candidats qui ont obtenu le plus de voix sont élus conseillers municipaux. À leur tour, ils élisent le Maire.

Le conseil municipal (adultes) élit les adjoints proposés par le Maire, et ensemble, ils ont la responsabilité de mener à bien toutes les actions de la ville dans différents domaines : les écoles, l'action sociale, l'environnement, les animations culturelles et sportives, etc...

L'ensemble du personnel municipal, salarié de la Mairie, assure la concrétisation des actions votées par le Conseil Municipal adultes.



Le CME c'est quoi ?

C'est le Conseil Municipal des Enfants qui permet de défendre tes idées et de proposer tes projets afin d'améliorer la vie des enfants et de tous les citoyens de la commune.

Il est composé d'enfants de CM1 et CM2 de toutes les écoles primaires de Dardilly: ce sont les Conseillers Municipaux Enfants. Ils représentent tous les enfants de Dardilly.

Si tu veux être utile à ta ville, rejoins le Conseil Municipal des Enfants !



Le CME comment ça marche ?

Après les élections, tous les enfants élus sont invités en mairie pour rencontrer Mme le Maire et son équipe afin de se présenter et faire part de leurs projets.

Ensuite, les conseillers se rassemblent lors d'une journée d'intégration pour créer les groupes de travail appelés « commissions ».



Le travail en commission se déroule la majorité du temps le mercredi après-midi entre 15h et 18h à la salle des jeunes. Des temps de réunion peuvent également être prévus après l'école en fonction de la disponibilité des élus et le samedi matin.

Toutes ces commissions sont animées par la référente, Amélie Cayol, qui assure aussi le bon fonctionnement du CME. Elle aide, oriente et conseille les enfants. Elle les met en relation avec différents partenaires pour la réalisation de leurs projets. Les enfants élus disposent d'un budget pour réaliser un travail sérieux et efficace.

Les Conseillers Municipaux Enfants se réunissent tous ensemble au moins une fois dans l'année en séance plénière en présence de Mme le Maire.

Ta mission de Conseiller Municipal Enfant

- Tu es élu(e) pour 2 ans
- Tu dois collecter les souhaits et les idées de tes camarades
- Tu dois assister aux réunions de ta commission
- Dans ces réunions, tu dois proposer et participer à la réalisation de projets utiles pour tous
- Tu dois informer tes camarades des projets du Conseil Municipal des Enfants
- Tu as un devoir de représentation et tu dois assister aux cérémonies protocolaires



Attention, être conseiller municipal enfant est un vrai engagement. Il faut que tu sois disponible pour les réunions et les événements organisés. Tes parents doivent être d'accord car ils s'engagent également à t'accompagner à respecter tes obligations.

Tu veux être Conseiller Municipal Enfant, que dois-tu faire ?

- Tu dois habiter Dardilly et être élève en classe de CM1 ou de CM2 dans une des 3 écoles de la commune.
- Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr(e) qu'ils sont d'accord .
- Tu dois remettre à ton enseignant(e) ta candidature et l'autorisation de tes parents au plus tard le **mardi 15 décembre 2020**
- Tu dois préparer ton programme et créer ton affiche électorale pour convaincre tes camarades de voter pour toi. Un support pour chaque candidat sera distribué. Ton affiche sera exposée à partir du **lundi 4 janvier 2021** dans ton école.

À partir de là, c'est à toi de jouer !

Les élections au CME, comment ça marche ?



Les élections se dérouleront dans chaque école primaire **le jeudi 14 janvier 2021:**

- Tu devras choisir parmi les candidats de ta classe 1 fille et 1 garçon (chaque classe élira deux enfants)
 - Tu devras obligatoirement être en possession de ta carte d'électeur qui te sera remise par ton enseignant
 - Tu prendras un bulletin et une enveloppe et tu entreras dans l'isoloir pour effectuer ton vote en entourant les candidats choisis.
- Tu glisseras ton enveloppe dans l'urne.
 - Ton bulletin ne doit pas faire figurer ton nom : ton vote est anonyme et secret
 - Tu peux mettre un bulletin blanc (sans nom entouré) : ton vote sera déclaré « blanc »
 - Si tu inscris des mentions ou des dessins sur le bulletin : ton vote sera alors déclaré « nul »
 - Les candidats qui auront obtenu le plus de voix seront élus Conseillers Municipaux Enfants. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé sera retenu. Dans tous les cas tu auras voté et auras marqué ton intérêt pour la vie de ta commune.

Le dépouillement, c'est-à-dire le comptage des voix obtenues par les candidats, aura lieu à **16h30 le jour même** dans chaque école. Si tu le souhaites, tu peux venir y participer même après 16h30.

DATES A RETENIR

Fin de dépôt des candidatures
auprès des enseignants:

Mardi 15 décembre 2020

Exposition des affiches électorales dans les écoles:

Lundi 4 janvier 2021

Elections

Jeudi 14 janvier 2021

Installation officielle du nouveau CME et rencontre
avec Mme le Maire en mairie:

Samedi 23 janvier 2021 10h à 12h

Journée d'intégration du nouveau CME:

Samedi 30 janvier 2021

Contact: Amélie Cayol

a.cayol@mairie-dardilly.fr

06.01.09.68.91 / 04 72 17 72 78